

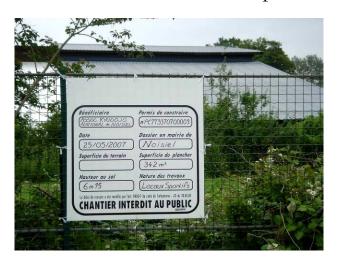
LA GAZETTE DU KYUDOJO NATIONAL DE NOISIEL

L'automne est la saison des vendanges, et la cuvée 2007 est riche en évènement pour le projet de Kyudojo national à Noisiel (K2N). Cette nouvelle gazette fait un point sur deux actions majeures pour l'avancement de projet, l'appel aux dons adressé aux kyudojins français, et les nombreuses réponses reçues, et l'acceptation du permis de construire déposé en Mairie.

Ces deux points très positifs ne permettent cependant pas de lancer les travaux dès cet automne. En effet, nous n'avons pas encore tous les éléments pour l'estimation exacte des coûts. Il nous manque une partie des devis, en tenant compte des contraintes architecturales imposées par le voisinage immédiat d'un bâtiment classé. Un gros travail technique est nécessaire, afin de passer du stade de projet à celui de réalisation. Ce travail demande des compétences professionnelles en bâtiment et travaux public, que heureusement quelques kyudojins possèdent et mettent généreusement à disposition du projet.

La forte participation aux festivités inaugurales de l'IKYF l'an dernier a montré un kyudo français dynamique et motivé. Malgré les nombreuses difficultés encore à surmonter pour aboutir, la détermination de l'équipe de K2N reste entière, pour mettre dans un avenir proche ce nouveau lieu à la disposition du kyudo.

le permis de construire



Le permis de construire accordé par la Préfecture de Seine-et-Marne en date du 25 mai 2007 a été immédiatement affiché sur le terrain (photo), conformément à la réglementation : K2N a donc d'une certaine manière « pris possession des lieux ».

Du fait d'une concertation préalable avec tous les acteurs, la demande a été acceptée telle que déposées, sans aucunes réserves, à l'exception notable d'une demande provenant de l'Architecte de Bâtiments de France (ABF). Il est vrai que sur les trois dernières années trois ABF se sont succédés sur notre secteur, ce qui n'a pas facilité le contacts.

Cette réserve nous semblerait en fait un atout, car elle demande que la toiture soit « traitée de couleur gris anthracite RAL 7021 », alors que nous avions été contraints par le précédent ABF de prévoir une toiture en zinc. Ce zinc, d'après les premières estimations nous causerait un surcoût de l'ordre de 40.000€ (!) par rapport à notre projet initial de « bacacier ».

Il nous semble cependant contradictoire avec sa nature et son intérêt de peindre du zinc, et nous essayons donc de faire accepter par l'ABF le retour à la couverture plus économique en bacacier. Sans succès jusqu'à ce jour... Voila un exemple des problèmes concrets auxquels nous sommes maintenant confrontés.

l'avancement du projet

© Technique

Les difficultés « techniques » du projet ne sont pas anodines. Nos principales contraintes sont :

- La création d'un espace dont émane un esprit adéquat à notre pratique;
- Un sous-sol de très mauvaise stabilité;
- La nécessité de réduire les coûts sur tous les postes. L'équipe technique n'a pas encore pu finaliser son dossier, du fait de la charge de travail qu'il demande, et surtout parce que les entreprises n'ont pas répondu « sérieusement » à nos contacts préalables informels. Il a donc été décidé de passer à une approche plus

professionnelle, et de préparer des dossiers de consultations formels, validés techniquement (en particulier en ce qui concerne les solutions de fondations) qui seront soumis aux entreprises correspondant à nos exigences. Bien sûr, des propositions seront demandées pour les deux options : bacacier et zinc.

Le calendrier envisagé devrait nous permettre d'avoir une première analyse des propositions d'entreprises courant novembre, et donc de disposer de chiffres précis sur le coût réel du projet global, et des phases de construction.



Mairie de Noisiel

La mairie a budgété les travaux de viabilisation, clôture, etc. dans son budget 2007, et le projet a été débattu en Conseil Municipal au mois de juin. Quelques rares voix se sont fait entendre pour opposer l'avis que le kyudo serait une discipline élitiste, pas assez proche du peuple, etc. Mais le projet a été adopté avec une très large majorité, ne serait-ce que sur l'avantage que représente la contribution financière de l'association.

Notre planning de début d'année envisageant la possibilité de travaux commençant en fin d'année 2007, nous avions demandé à la mairie de prendre ses dispositions pour engager la viabilisation dès la fin de cet été. Et effectivement, la mairie était prête fin août, à la condition que nous puissions confirmer notre capacité à lancer notre part des travaux dans la foulée. Ce qui n'est malheureusement pas le cas.

Nous avons donc fait le point avec le Maire, qui s'est montré très compréhensif, et a confirmé son engagement à soutenir le projet. Le budget réservé par la mairie pour la viabilisation du terrain sera donc reporté sur 2008.



Azuchi du Dojo de Suwajinja, Tachikawa (Tokyo) Photo C.Luzet

plan de financement : les dons pour le projet

Tandis que continue le démarchage auprès d'entreprises susceptibles de financer par le biais du mécénat la construction du dojo, K2N a fait appel courant 2007 à la générosité des kyudojins français.

Nous avons reçu au 15 juin pour 31 000 € de promesses de dons de la part de 53 personnes (issues de 19 dojos) et à hauteur de 1500 € pour 2 dojos, sans compter les 14 000 € engagés par l'AKVM.

A l'heure actuelle, seulement 38 personnes ont donné à hauteur de leur promesse, voir plus pour certains, nous permettant de collecter un peu plus de 16 000 €. 16 000 n'est pas 31 000, nous vous invitons donc, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à honorer vos promesses de don avant la fin de l'année.

En parallèle l'équipe K2N continue ses efforts de recherche d'autres sources possibles de financement, subventions publiques, ou aide financière de la part de fondations

Le Kyudojo National de Noisiel est déclaré d'intérêt général. A ce titre tous les dons donnent droit à une réduction d'impôts à hauteur de 66% du montant versé. Le trésorier de K2N, Arnaud, fera parvenir début 2008 à tous les donateurs un justificatif valable aux yeux de l'administration. Sachez que ce dispositif fiscal est incitatif, n'hésitez donc pas à verser plus que promis, les 2/3 du don vous étant remboursés sous forme d'une réduction d'impôts.

De même pour les entreprises souhaitant faire preuve de mécénat, cette réduction s'applique sur l'imposition des bénéfices et est à hauteur de 60%. Si dans votre entourage, à votre travail vous pensez qu'il est possible de trouver un financement sous forme de don ou de mécénat d'entreprise, prenez contact sans délai k2n@kyudo.fr et nous vous mettrons en rapport avec la personne qui se charge d'animer la recherche de fonds auprès d'entreprises.

L'avancée du projet suscite des vocations et fait donc naître une forte mobilisation croissante. L'argent est effectivement le nerf de la guerre mais nous sommes tous bénévoles et la contribution de chacun en termes de temps ou de ressources, même si cela peut sembler minime à son propre niveau, représente un apport véritable, avec un impact concret, rapide et visible sur l'avancée du projet. Chacun peut contribuer en donnant de son temps, de l'argent, un soutien moral à ceux qui s'investissent déjà (kyudojins, mairie de Noisiel avec ses élus et son personnel). N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez vous aussi être un acteur dans ce projet qui s'avère être, au niveau du kyudo, une expérience unique en France.

Dans les prochains numéros de la Gazette :

- Les devis et le planning
- Les modalités de fonctionnement